



# RÉSUMÉ ENQUÊTE DE COUVERTURE VACCINALE **2022-2023**

La vaccination contre le papillomavirus humain (HPV)  
chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire dans l'enseignement  
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

---

C. BRASSEUR,  
K. SARR

---

# TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX .....	3
I. INTRODUCTION .....	4
II. OBJECTIFS .....	4
III. ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE	5
IV. RÉSULTATS.....	7
V. CONCLUSION .....	11

---

# LISTE DES TABLEAUX

**Tableau 1 :** Répartition des élèves par province/région dans la population de référence et dans l'échantillon durant l'année académique 2022-2023

**Tableau 2 :** Répartition des élèves de l'échantillon réel selon le genre durant l'année académique 2022-2023

**Tableau 3 :** Répartition par âge de l'échantillon

**Tableau 4 :** Statut vaccinal (%) pour la 1<sup>ère</sup> dose du vaccin contre le HPV chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire par genre et province/région, et par type de vaccinateur en 2022-2023

**Tableau 5 :** Statut vaccinal (%) pour la 2<sup>ème</sup> dose du vaccin contre le HPV chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire par genre et province/région, et par type de vaccinateur en 2022-2023

**Tableau 6 :** Statut vaccinal (%) des élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire pour la 1<sup>ère</sup> dose du vaccin contre le HPV par réseau de vaccinateur, par genre et type de vaccinateur en 2022-2023

**Tableau 7 :** Statut vaccinal (%) pour la 2<sup>ème</sup> dose du vaccin contre RRO chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire par genre et province/région, et par type de vaccinateur en 2022-2023

---

# I. INTRODUCTION

Cette enquête a été réalisée auprès des services de Promotion de la Santé à l'École (SPSE) et des centres Psycho-Médico-Sociaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CPMS WB-E) exerçant la mission de promotion de la santé à l'école. Elle a été réalisée par la Direction Santé et la Direction Recherche et Développement de l'ONE.

---

## II. OBJECTIFS

L'objectif principal de cette enquête était d'établir la couverture vaccinale contre le papillomavirus humain (HPV) chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire lors de l'année 2022-2023 et ce par province/région et par réseau de vaccinateur. L'objectif secondaire était d'évaluer la couverture contre la rougeole- rubéole-oreillons (RRO) de transition prévue à 11-12 ans pour cette cohorte, dans cette année scolaire. Cette couverture vaccinale est particulièrement importante au vu de l'objectif d'élimination mis en place au niveau européen.

# III. ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE

Un échantillon de classes de 2ème secondaire inscrites dans les écoles organisées et subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (population de référence) a été tiré de façon aléatoire dans chaque province (Bruxelles-Capitale, Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur). Cet échantillon est stratifié par réseau de vaccinateur (CPMS W-BE, SPSE provincial / communal / COCOF et SPSE libre).

L'enquête de couverture vaccinale chez les élèves de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) a été réalisée à partir des données des dossiers médicaux des élèves. Un formulaire de recueil de données a été transmis aux services/centres qui le complètent et le renvoient. Ces enquêtes sont réalisées dans le cadre de la mission de l'article 2 (alinéa 2) du décret PSE de 2019<sup>1</sup>. Les données récoltées sont rendues anonymes et traitées conformément au respect du RGPD<sup>2</sup>.

Dans cette étude, les caractéristiques principales de l'échantillon étaient les suivantes :

**Tableau 1 :** Répartition des élèves par province/région dans la population de référence et dans l'échantillon durant l'année académique 2022-2023

Provinces et Bruxelles capitale	Nombre d'élèves dans la population		Nombre d'élèves dans l'échantillon	
	N	%	n	%
Bruxelles-Capitale	15 728	24,5	795	16,8%
Brabant wallon	5 420	8,4	726	15,3%
Hainaut	18 270	28,4	744	15,7%
Liège	13 885	21,6	913	19,3%
Luxembourg	4 245	6,6	868	18,3%
Namur	6 725	10,5	694	14,6%
<b>Total</b>	<b>64 273</b>	<b>100,0</b>	<b>4 740</b>	<b>100,0</b>

L'échantillon a été tiré de façon à ce que chaque entité puisse être représentée individuellement (pour avoir une représentation par province). Dans l'échantillon, la répartition était de 16,8% pour Bruxelles-Capitale, 19,3% pour Liège, 14,6% pour Namur, 15,7% pour le Hainaut, 15,3% pour le Brabant wallon et 18,3% pour le Luxembourg (Tableau 1). Les chiffres pour l'entièreté de la FW-B sont donc pondérés.

**Tableau 2 :** Répartition des élèves de l'échantillon réel selon le genre durant l'année académique 2022-2023

Genre	n	%
Fille	2 395	51%
Garçon	2 375	49%
<b>Total</b>	<b>4 722</b>	<b>100</b>

Le nombre réel d'élèves pour lesquels des données ont été transmises est de 4 740. Parmi ceux-ci, la répartition filles/garçons n'a pu être calculée que pour 4 722 d'entre eux. En effet, pour 18 élèves les données n'étaient pas disponibles.

Ainsi sur 4 722 élèves, 2 395 étaient des filles (51%) et 2 375 des garçons (49%) (tableau 2).

<sup>1</sup> Pour plus d'informations :

[https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article\\_body.pl?language=fr&caller=summary&pub\\_date=19-04-17&numac=2019011882](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=19-04-17&numac=2019011882)

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur le traitement des données médicales : par e-mail à [dpo@one.be](mailto:dpo@one.be) ou par courrier à DPO ONE, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles.

**Tableau 3 : Répartition par âge de l'échantillon**

Âge	Échantillon	% échantillon	% cumulé
9	1	0,02%	0,02%
10	0	0,00%	0,02%
11	1	0,02%	0,04%
12	95	2,01%	2,05%
13	3 409	72,12%	74,17%
14	953	20,16%	94,33%
15	243	5,14%	99,47%
16	22	0,47%	99,94%
17	2	0,04%	99,98%
18	0	0,00%	99,98%
19	1	0,02%	100,00%

La répartition par âge n'a pu être calculée que pour 4 727 élèves sur les 4 740 élèves de l'échantillon. En effet, pour 13 élèves les dates de naissance n'étaient pas disponibles. L'âge moyen des élèves de l'échantillon est de 13 ans et 10 mois. Pour cette enquête, l'âge attendu était compris entre 13 et 14 ans pour les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire. Cette tranche d'âge représente plus de 94% de l'échantillon. Nous pouvons observer toutefois que les élèves de 15 ans représentent environ 5% de l'échantillon.

# IV. RÉSULTATS

Ci-dessous sont présentés et discutés, de façon succincte, les principaux résultats de l'enquête.

## A. COUVERTURE VACCINALE CONTRE LE HPV CHEZ LES ÉLÈVES DE 2<sup>ÈME</sup> SECONDAIRE LORS DE L'ANNÉE 2022-2023

**Tableau 4 :** Statut vaccinal (%) pour la 1<sup>ère</sup> dose du vaccin contre le HPV chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire par genre et province/région, et par type de vaccinateur en 2022-2023

		Bruxelles- Capitale (n=795)	Brabant wallon (n=726)	Hainaut (n=726)	Liège (n=913)	Luxembourg (n=868)	Namur (n=694)	FW-B (n=4 722)
<b>Médecin scolaire</b>	F	40,2	48,2	35,8	43,4	57,2	45,4	45,4
	G	36,1	53,5	33,1	43,9	52,1	48,0	44,6
	<b>T</b>	<b>38,2</b>	<b>50,9</b>	<b>34,4</b>	<b>43,6</b>	<b>54,8</b>	<b>46,6</b>	<b>45,0</b>
<b>Autres vaccinateurs</b>	F	9,3	21,5	18,7	16,8	15,2	28,0	18,2
	G	6,1	11,9	12,7	12,4	10,6	13,3	11,2
	<b>T</b>	<b>7,8</b>	<b>16,6</b>	<b>15,7</b>	<b>14,6</b>	<b>13,0</b>	<b>20,8</b>	<b>14,7</b>
<b>Sous-total vaccinés</b>	F	49,6	69,7	54,5	60,1	72,4	73,3	63,6
	G	42,2	65,3	45,9	56,2	62,7	61,3	55,8
	<b>T</b>	<b>45,9</b>	<b>67,5</b>	<b>50,1</b>	<b>58,2</b>	<b>67,7</b>	<b>67,5</b>	<b>59,7</b>
<b>Non vaccinés</b>	F	19,7	0,0	6,0	10,9	2,9	3,4	7,2
	G	20,7	0,4	7,0	13,6	7,9	7,0	9,7
	<b>T</b>	<b>20,2</b>	<b>0,2</b>	<b>6,5</b>	<b>12,2</b>	<b>5,3</b>	<b>5,2</b>	<b>8,4</b>
<b>Refus</b>	F	9,1	16,2	7,2	6,6	7,1	5,4	7,8
	G	14,4	22,3	7,1	6,9	10,4	9,2	10,8
	<b>T</b>	<b>11,7</b>	<b>19,2</b>	<b>7,1</b>	<b>6,7</b>	<b>8,7</b>	<b>7,3</b>	<b>9,3</b>
<b>Demande médecin traitant</b>	F	6,9	13,5	10,2	10,7	10,6	9,6	9,6
	G	5,8	10,7	9,9	9,7	10,4	7,1	8,6
	<b>T</b>	<b>6,4</b>	<b>12,1</b>	<b>10,1</b>	<b>10,2</b>	<b>10,5</b>	<b>8,4</b>	<b>9,1</b>
<b>Sous-total non vaccinés</b>	F	35,8	29,7	23,3	28,2	20,5	18,4	24,5
	G	40,9	33,4	24,0	30,1	28,7	23,4	29,1
	<b>T</b>	<b>38,3</b>	<b>31,6</b>	<b>23,7</b>	<b>29,1</b>	<b>24,5</b>	<b>20,8</b>	<b>26,8</b>
<b>Sous-total statut vaccinal inconnu</b>	F	14,6	0,6	22,2	11,6	7,0	8,3	11,9
	G	16,9	1,3	30,1	13,7	8,6	15,4	15,1
	<b>T</b>	<b>15,8</b>	<b>0,9</b>	<b>26,2</b>	<b>12,7</b>	<b>7,8</b>	<b>11,7</b>	<b>13,5</b>

**Légende :** F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux, ... ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par province/région.

La couverture pour la 1<sup>ère</sup> dose du vaccin contre le papillomavirus humain des élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire est de 59,7% (IC95% [58,4-61,2]) en FW-B, 63,6% (IC95% [61,7-65,5]) chez les filles et 55,8% (IC95% [53,8-57,8]) chez les garçons.

On note des variations géographiques importantes en fonction de la province avec 45,9% (minimum) de couverture à Bruxelles et 67,7% dans le Luxembourg (maximum), suivi de près par le Brabant wallon et Namur avec 67,5%. Le recours à un vaccinateur « autre » que les services SPSE-CPMS est de 14,7% pour la FW-B mais varie entre les régions avec un minima à Bruxelles (7,8%) et un maxima à Namur (20,8%). En ce qui concerne la participation dans la couverture du vaccinateur principal, à savoir les services SPSE-CPMS, le taux de vaccination est de 45% dont un minima dans le Hainaut (34,4%) et un maxima au Luxembourg (54,8%).

En ce qui concerne la couverture vaccinale de la 2<sup>ème</sup> dose de vaccin contre le HPV, ce taux est de 52,4% (IC95% [50,9-53,8]) pour les élèves de la FW-B. Nous pouvons noter une différence entre les filles, 55,1% (IC95% [53,1-57,1]) et les garçons, 49,5% (IC95% [47,5-51,5]).

**Tableau 5 : Statut vaccinal (%) pour la 2<sup>ème</sup> dose du vaccin contre le HPV chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire par genre et province/région, et par type de vaccinateur en 2022-2023**

		Bruxelles- Capitale (n=795)	Brabant wallon (n=726)	Hainaut (n=726)	Liège (n=913)	Luxembourg (n=868)	Namur (n=694)	FW-B (n=4 722)
<b>Médecin scolaire</b>	F	37,0	45,5	32,5	40,5	54,8	44,1	42,9
	G	34,5	50,9	30,4	41,6	50,8	45,2	42,5
	<b>T</b>	<b>35,7</b>	<b>48,2</b>	<b>31,4</b>	<b>41,0</b>	<b>52,9</b>	<b>44,6</b>	<b>42,7</b>
<b>Autres vaccinateurs</b>	F	5,9	12,8	10,1	10,8	10,7	21,4	12,2
	G	5,2	6,7	8,9	5,7	7,1	8,5	7,0
	<b>T</b>	<b>5,6</b>	<b>9,7</b>	<b>9,5</b>	<b>8,3</b>	<b>9,0</b>	<b>15,2</b>	<b>9,6</b>
<b>Sous-total vaccinés</b>	F	42,9	58,4	42,5	51,3	65,6	65,5	55,1
	G	39,7	57,5	39,3	47,3	57,9	53,8	49,5
	<b>T</b>	<b>41,3</b>	<b>57,9</b>	<b>40,9</b>	<b>49,3</b>	<b>61,9</b>	<b>59,8</b>	<b>52,4</b>
<b>Non vaccinés</b>	F	20,3	0,8	8,4	14,5	4,3	4,7	8,9
	G	19,8	0,4	8,8	16,4	9,6	7,8	10,9
	<b>T</b>	<b>20,0</b>	<b>0,6</b>	<b>8,7</b>	<b>15,4</b>	<b>6,8</b>	<b>6,2</b>	<b>9,9</b>
<b>Refus</b>	F	9,6	16,5	7,3	7,2	7,1	5,4	8,0
	G	14,5	22,6	6,8	6,9	10,9	8,4	10,8
	<b>T</b>	<b>12,0</b>	<b>19,6</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>	<b>8,9</b>	<b>6,8</b>	<b>9,4</b>
<b>Demande médecin traitant</b>	F	7,6	23,6	10,9	13,6	15,0	14,3	13,2
	G	6,8	18,1	11,1	12,6	13,0	12,2	11,9
	<b>T</b>	<b>7,2</b>	<b>20,9</b>	<b>11,0</b>	<b>13,1</b>	<b>14,0</b>	<b>13,3</b>	<b>12,5</b>
<b>Sous-total non vaccinés</b>	F	37,4	40,9	26,6	35,2	26,4	24,5	30,1
	G	41,1	41,1	26,8	35,8	33,4	38,3	33,6
	<b>T</b>	<b>39,3</b>	<b>41,0</b>	<b>26,7</b>	<b>35,5</b>	<b>29,8</b>	<b>26,3</b>	<b>31,8</b>
<b>Sous-total statut vaccinal inconnu</b>	F	19,7	0,7	30,9	13,6	8,1	10,1	14,8
	G	19,2	1,4	34,0	16,9	8,6	17,9	16,9
	<b>T</b>	<b>19,4</b>	<b>1,1</b>	<b>32,4</b>	<b>15,2</b>	<b>8,3</b>	<b>13,9</b>	<b>15,8</b>

**Légende :** F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatres, médecins traitants, hôpitaux, ... ; Non vacciné = si la personne n'est pas vaccinée sur base des données vaccinales disponibles ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par provinces/régions.

Le taux de couverture varie de façon importante entre les zones géographiques (plus de 20%) et est le plus bas à Bruxelles (41,3%) et le plus haut dans la province du Luxembourg (61,9%). Le recours à un vaccinateur « autre » est de 9,6% pour la FW-B mais varie entre les régions avec un minima à Bruxelles (5,6%) et un maxima à Namur (15,2%). En ce qui concerne la participation à la couverture du vaccinateur principal, à savoir les services SPSE et CPMS W-BE, le taux de vaccination est de 42,7% dont un minima dans le Hainaut (31,4%) et un maxima au Luxembourg (52,9%).

Lorsque nous nous attardons sur le réseau de vaccinateur, des constats peuvent également être soulignés.

**Tableau 6 :** Statut vaccinal (%) des élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire pour la 1<sup>ère</sup> dose du vaccin contre le HPV par réseau de vaccinateur, par genre et type de vaccinateur en 2022-2023

		CPMS W-BE (n=1 005)	SPSE Libre (n=2 420)	SPSE provincial/ communal (n=1 297)	FW-B (n=4 772)
<b>Médecin scolaire</b>	F	34,3	47,2	50,4	45,4
	G	30,6	49,2	47,4	44,6
	<b>T</b>	<b>32,4</b>	<b>48,2</b>	<b>48,9</b>	<b>45,0</b>
<b>Autres vaccinateurs</b>	F	14,5	21,4	15,0	18,2
	G	8,5	12,8	10,3	11,2
	<b>T</b>	<b>11,4</b>	<b>17,2</b>	<b>12,6</b>	<b>14,7</b>
<b>Sous-total vaccinés</b>	F	48,8	68,6	65,4	63,6
	G	39,1	62,1	57,7	55,8
	<b>T</b>	<b>43,9</b>	<b>65,4</b>	<b>61,5</b>	<b>59,7</b>
<b>Non vaccinés</b>	F	12,2	3,8	9,7	7,2
	G	14,4	5,9	12,8	9,7
	<b>T</b>	<b>13,3</b>	<b>4,8</b>	<b>11,3</b>	<b>8,4</b>
<b>Refus</b>	F	3,8	8,9	8,7	7,8
	G	6,5	12,3	11,4	10,8
	<b>T</b>	<b>5,2</b>	<b>10,5</b>	<b>10,0</b>	<b>9,3</b>
<b>Demande médecin traitant</b>	F	8,4	10,7	8,2	9,6
	G	6,5	9,4	8,9	8,6
	<b>T</b>	<b>7,5</b>	<b>10,1</b>	<b>8,6</b>	<b>9,1</b>
<b>Sous-total non vaccinés</b>	F	24,5	23,4	26,6	24,5
	G	27,4	27,6	33,1	29,1
	<b>T</b>	<b>26,0</b>	<b>10,1</b>	<b>8,6</b>	<b>9,1</b>
<b>Sous-total statut vaccinal inconnu</b>	F	26,7	8,0	8,0	11,9
	G	33,5	10,3	9,2	15,1
	<b>T</b>	<b>30,1</b>	<b>9,1</b>	<b>8,6</b>	<b>13,5</b>

**Légende :** F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux, ... ; Non vacciné = si la personne n'est pas vaccinée sur base des données vaccinales disponibles ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; COVID19 = en raison du Covid-19, la dose n'a pas pu être administrée ; les résultats (%) ont été pondérés par provinces/régions.

Le taux de vaccination n'est pas constant. Des différences sont constatées entre le réseau des CPMS W-BE (43,9% IC95% [40,8-46,9]), des SPSE libres (65,4% IC95% [63,5-67,3]) et des SPSE provinciaux ou communaux (61,5% IC95% [58,9-64,2]).

Nous remarquons ainsi une différence d'environ 20% entre les CPMS W-BE et les autres réseaux de vaccinateurs. Nous pouvons également noter qu'il existe une variation très importante en termes d'inconnus entre les réseaux de vaccinateurs. Les CPMS W-BE ont en moyenne 30,1% d'inconnus alors que ce chiffre descend à 9,1% dans les SPSE libres et à 8,6% dans les SPSE provinciaux et communaux.

## B. COUVERTURE VACCINALE CONTRE LA ROUGEOLE-RUBÉOLE-OREILLONS (RRO)

En ce qui concerne les résultats de l'objectif secondaire, la vaccination RRO et en particulier la 2<sup>ème</sup> dose, les données suivantes ont été récoltées pour cette dose.

**Tableau 7 :** Statut vaccinal (%) pour la 2<sup>ème</sup> dose du vaccin contre RRO chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire par genre et province/région, et par type de vaccinateur en 2022-2023

		Bruxelles- Capitale (n=795)	Brabant wallon (n=726)	Hainaut (n=726)	Liège (n=913)	Luxembourg (n=868)	Namur (n=694)	FW-B (n=4 722)
<b>Médecin scolaire</b>	F	30,4	33,8	19,2	34,3	32,7	22,6	27,9
	G	31,5	30,7	20,2	33,1	32,1	21,1	27,2
	<b>T</b>	<b>30,9</b>	<b>32,2</b>	<b>19,7</b>	<b>33,7</b>	<b>32,4</b>	<b>21,9</b>	<b>27,6</b>
<b>Autres vaccinateurs</b>	F	38,4	41,4	39,3	45,4	31,6	52,8	42,2
	G	36,0	42,3	34,1	44,6	29,7	52,4	40,7
	<b>T</b>	<b>37,2</b>	<b>41,9</b>	<b>36,6</b>	<b>45,0</b>	<b>30,5</b>	<b>52,6</b>	<b>41,4</b>
<b>Sous-total vaccinés</b>	F	68,8	75,2	58,5	79,7	64,2	75,4	70,1
	G	67,5	73,0	54,3	77,7	61,7	73,5	67,9
	<b>T</b>	<b>68,2</b>	<b>74,1</b>	<b>56,3</b>	<b>78,8</b>	<b>63,0</b>	<b>74,5</b>	<b>69,0</b>
<b>Non vaccinés</b>	F	11,2	2,8	3,1	5,1	6,7	8,1	5,8
	G	11,2	2,2	4,0	5,4	5,5	7,4	5,7
	<b>T</b>	<b>11,2</b>	<b>2,5</b>	<b>3,6</b>	<b>5,3</b>	<b>6,1</b>	<b>7,8</b>	<b>5,8</b>
<b>Refus</b>	F	0,0	0,0	0,3	0,2	0,2	0,6	0,2
	G	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0
	<b>T</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>
<b>Sous-total non vaccinés</b>	F	11,2	2,8	3,4	5,3	6,9	8,7	6,0
	G	11,2	2,2	4,0	5,6	5,5	7,4	5,8
	<b>T</b>	<b>11,2</b>	<b>2,5</b>	<b>3,7</b>	<b>5,5</b>	<b>6,2</b>	<b>8,1</b>	<b>5,9</b>
<b>Sous-total statut vaccinal inconnu</b>	F	20,0	22,0	38,1	14,9	28,9	15,9	23,9
	G	21,3	24,8	41,7	16,7	32,8	19,0	26,4
	<b>T</b>	<b>20,6</b>	<b>23,4</b>	<b>39,9</b>	<b>15,8</b>	<b>30,8</b>	<b>17,4</b>	<b>25,1</b>

**Légende :** F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux, ... ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par province/région.

La couverture vaccinale pour la 2<sup>ème</sup> dose de la vaccination contre RRO (RRO2) chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire en 2022-2023 en FW-B est de 69,0% (IC95% [67,7-70,3]). Elle varie légèrement chez les filles (70,1%) et les garçons (67,9%).

Les taux varient d'une province à l'autre, le plus bas dans le Hainaut (56,3%) et le plus haut à Liège (78,8%). Il faut noter que les autres vaccinateurs (médecins traitants, pédiatres, généralistes, spécialistes, ONE...) comptent pour 41,4% des vaccinations RRO2 et que la médecine scolaire réalise 27,6% des vaccinations pour l'ensemble de la Fédération. Il y a un taux d'élèves non vaccinés de 5,9% pour l'ensemble de la FW-B. Les refus notifiés sont bas (0,1%). Le taux de statut vaccinal inconnu est le miroir des statuts vaccinaux avec des taux d'inconnus maximum de 39,9% dans le Hainaut et minimum de 15,8% à Liège. Au niveau de la Fédération, 25,1% des élèves ont un statut vaccinal inconnu.

---

# V. CONCLUSION

Il s'agit de la deuxième enquête en 2<sup>ème</sup> secondaire réalisée par l'ONE et depuis l'élargissement de la vaccination contre le HPV aux garçons. Nous pouvons observer une augmentation générale de 5% de la couverture contre le HPV (+ 5,7% pour la 1<sup>ère</sup> dose et + 5% pour la 2<sup>ème</sup>) par rapport à l'enquête de 2019-2020. Ceci est particulièrement dû à la contribution des « Autres vaccinateurs » (médecins privés). Bien que le taux de couverture diminue entre la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> dose, la perte se fait surtout au profit des « demandes médecin traitant » et « inconnus ».

Rappelons qu'il s'agit d'une estimation minimale. En effet, si nous prenons en compte les « demandes médecin traitant » pour la 1<sup>ère</sup> dose, nous arriverions à un taux théorique de 68,8% (59,7% de couverture + 9,1% de demandes rapportées). Ainsi, bien que nous n'arrivions pas aux objectifs de vaccination du Programme fixés à 80%, la vaccination contre le HPV connaît une belle augmentation en partant de 36% au départ chez les filles (en 2016-2017).

Les vaccinations des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> doses contre le HPV sont réalisées respectivement à l'âge moyen de 13 ans et 5 mois et de 14 ans et 0 mois. La vaccination contre le HPV rentre donc bien dans la plage d'âge recommandée par le Conseil Supérieur de la Santé (9-14 ans).

La participation des services et centres PSE et CPMS W-BE est essentielle (environ 45% des vaccinations contre le HPV), néanmoins, l'objectif de 80% ne pourra pas être atteint en ayant recours qu'au vaccinateur « Médecine scolaire ». En effet, il faut également mettre à contribution les vaccinateurs privés. Ces derniers ont déjà bien augmenté leur contribution qui était de 8,2% en 2019-2020 à 14,7% en 2022-2023 pour la 1<sup>ère</sup> dose. Toutefois, nous pouvons constater qu'ils ne contribuent pas partout de la même manière (Bruxelles) et pas chez tous les jeunes de la même façon (filles vs garçons). Un message spécifique aux médecins privés devrait être envisagé par le Programme de vaccination pour rappeler tant l'importance de vacciner filles et garçons que le rôle du médecin traitant dans cette vaccination.

Au niveau de la médecine scolaire, des améliorations sont nécessaires, en particulier dans le Hainaut et à Bruxelles. Il serait également intéressant de comprendre pourquoi la province de Liège a connu une diminution de la couverture vaccinale. Particulièrement, les CPMS W-BE doivent fournir de meilleurs résultats tant au niveau de l'offre de vaccination (20% de vaccination de moins que les autres) que de la réalisation de la mission vaccinale en générale (3 fois plus d'inconnus).

Notons que quatre ans après la vaccination universelle filles et garçons et l'évolution de l'objectif du Programme de vaccination à la prévention de tous les cancers liés au HPV ainsi qu'aux verrues génitales, la couverture reste plus importante chez les filles, mais cette différence se limite à 6% pour la 2<sup>ème</sup> dose. Si nous prenons en compte qu'historiquement cette vaccination n'était proposée qu'aux filles, qu'elle reste souvent attachée à la protection du cancer du col de l'utérus et que le dépistage ne concerne que les filles, la différence du taux de vaccination en fonction du genre, même si significative, doit être mise en perspective dans ce contexte.

Enfin, bien que le nombre d'inconnus soit bien moins important que dans le passé pour la vaccination contre le HPV, le fait que plus de 1 élève sur 10 ait un statut inconnu reste problématique. Ce taux d'inconnu est particulièrement élevé pour l'objectif secondaire (1 élève sur 4). Dans le cadre de l'objectif d'élimination de la rougeole, une meilleure connaissance du statut vaccinal est essentielle. Ainsi, les travaux sur les échanges de données vaccinales restent vitaux, afin de pouvoir établir une couverture vaccinale la plus juste possible. Le registre informatisé global doit donc rester une priorité pour le Programme de vaccination de la FW-B.